



**RAPPORT DU MAIRE,
MONSIEUR RÉGIS LABEAUME,
SUR LES FAITS SAILLANTS
DU RAPPORT FINANCIER 2019
DE LA VILLE DE QUÉBEC**

Mai 2020

Monsieur le Vice-Président,

Mesdames, Messieurs les membres du conseil,

Mesdames, Messieurs,

Cette déclaration sur les faits saillants du rapport financier 2019 de la Ville de Québec est présentée conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes, article 105.2.2. Ce rapport doit être rendu public lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin et être diffusé sur le territoire de la municipalité.

Afin de satisfaire à cette obligation, je vous entretiendrai des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur général ainsi que du vérificateur externe.

RAPPORT FINANCIER 2019

Le rapport financier 2019, attesté par la trésorière de la Ville, est déposé au conseil municipal ce lundi 4 mai 2020. Il est accompagné de la reddition de comptes financière qui présente les résultats de l'Administration municipale sous la forme administrative avec laquelle le budget a été adopté.

Le rapport financier est accompagné du rapport, sans réserve, du vérificateur général et du vérificateur externe. Selon l'avis de ces derniers, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Québec au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

L'exercice financier consolidé 2019¹ s'est soldé par un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 48,7 millions de dollars.

Pour l'Administration municipale, cet excédent représente 53,3 millions de dollars. L'excédent de fonctionnement accumulé non affecté se chiffre à 119,1 millions de dollars, soit 96,5 millions de dollars pour la proximité et 22,6 millions de dollars pour l'agglomération. L'excédent accumulé de fonctionnement affecté s'élève à 104,0 millions de dollars à la même date.

RÉSULTATS 2019 CONSOLIDÉS	
Revenus	1 776 578 038 \$
Charges	1 554 602 834 \$
Excédent de l'exercice	221 975 204 \$
Éléments de conciliation à des fins fiscales	(173 295 229) \$
Excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	48 679 975 \$

¹ Incluant la Ville de Québec, le Réseau de transport de la Capitale et la Société municipale d'habitation Champlain

RAPPORT DU MAIRE, MONSIEUR RÉGIS LABEAUME, SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2019 DE LA VILLE DE QUÉBEC

INVESTISSEMENTS ET DETTE

Au cours de l'exercice financier 2019, l'Administration municipale a réalisé des investissements pour un montant total de 478,2 millions de dollars, dont 38 % en maintien de la pérennité des actifs de la Ville et 62 % en développement des infrastructures.

De ce montant, 205,6 M\$ ont été investis en infrastructures, dont le tiers ont été consacrés aux autres infrastructures que composent notamment le centre de biométhanisation et des centres communautaires. Également, un peu moins de la moitié des investissements en infrastructures ont été affectés aux eaux potables et usées en accord avec la poursuite du programme de réhabilitation de conduites d'aqueduc et d'égout. Finalement, le quart de ces investissements en infrastructures ont été attribués aux chemins, rues, routes et trottoirs suivant les sommes dédiées au programme de réfection et de réhabilitation des chaussées.

Au 31 décembre 2019, la dette nette de la Ville est de 1 milliard 572,9 millions de dollars, en baisse de 7,9 millions de dollars, soit une diminution de 0,5 % par rapport au 1er janvier 2019. Ainsi la dette diminue pour la quatrième année consécutive.

Les investissements et la dette évoluent en conformité avec le plan de gestion de la dette qui a été présenté au printemps 2011. Cette stratégie a été mise en place pour permettre à la fois une réduction de la dette et le maintien du niveau d'investissement élevé dans les infrastructures.

Pour atteindre ces objectifs, les paiements comptants d'immobilisations (PCI) ont poursuivi leur progression et ont atteint 124,0 M\$ en 2019. Depuis l'implantation du cadre financier en 2009, les montants cumulés consacrés aux PCI atteignent 769,9 M\$ et ceux consacrés à la réserve financière pour le service de la dette totalisent 255,4 M\$, pour un total de 1 025,3 M\$. Il s'agit d'efforts considérables, sachant que les PCI se chiffraient à 2,0 M\$ en 2007.

Tous les autres éléments du cadre financier sont également respectés rigoureusement.

Je rappelle que le rapport financier et la reddition de comptes financière sont disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec.

Je vous remercie du soutien que vous me témoignez ainsi qu'au conseil municipal.

Le Maire